

« J'aurais pu être brûlée à l'acide si je retournais dans mon lycée » raconte Mila

écrit par François des Groux | 4 février 2020



Marine Le Pen ✓
@MLP_officiel



Dans notre pays de libertés, ce n'est pas à #Mila de s'excuser : c'est à ceux qui la menacent de mort, la harcèlent, l'insultent, de rendre des comptes devant la justice.

Bravo à cette jeune lycéenne pour son courage. MLP

Pour ceux qui ne regardent pas l'insupportable Yann Barthès et son « Quotidien » sur TMC-TF1, on pouvait découvrir Mila à travers quelques vidéos disponibles sur YouTube.

On y voit une jeune fille aux yeux perçants, étonnement mûre pour son âge, au discours construit et intelligent, s'exprimant sans trembler devant le *Bernardo Gui* des médias, le grand bobo-inquisiteur Barthès.

Un extrait « allégé » du HuffPost semblant ne retenir que les excuses de Mila envers des musulmans éventuellement blessés :

Et un extrait plus long sur LCI où Mila raconte qu'elle ne

pouvait pas revenir dans son lycée car on aurait pu la défigurer à l'acide, la frapper, la déshabiller en public ou l'enterrer vivante (à 1'15 »)... ce qui relativise un peu la « blessure » et le ressenti des musulmans.

Le journaliste précise ensuite que « *la classe politique est devenue complètement dingue* » avec (bien sûr) « *la récupération de l'extrême droite* » face à « *un gouvernement un peu perdu* » et au « *malaise de la gauche* »... C'est peu de le dire.

Mais que préfère le journaliste (homosexuel) [Christophe Beaugrand](#) : une Marine Le Pen twittant son soutien à Mila, une Belloubet semblant rétablir le délit de blasphème ou une Ségolène s'en foutant royalement comme de son premier pingouin ?



Marine Le Pen 
@MLP_officiel

Dans notre pays de libertés, ce n'est pas à [#Mila](#) de s'excuser : c'est à ceux qui la menacent de mort, la harcèlent, l'insultent, de rendre des comptes devant la justice.

Bravo à cette jeune lycéenne pour son courage. MLP

(Source : [MLP officiel](#))

La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, s'est attiré mercredi de nombreuses critiques au sein de la classe politique pour avoir suggéré que l'insulte à la religion était un délit, ce qui n'est pas le cas, en France. « L'insulte à la religion, c'est évidemment une atteinte à la liberté de conscience. C'est grave », a déclaré la garde des Sceaux au micro d'Europe 1, mercredi matin.

(Source : Le Parisien)

02/02/2020

.@RoyalSegolene il y a une liberté de critiquer les religions mais ne partage pas #JeSuisMila

"Je refuse de poser le débat sur la #laïcité à partir des déclarations d'une adolescente de 15 ans considérée comme le parangon de la liberté d'expression"

? @France3tv @letellier_ftv pic.twitter.com/z82emNmGHf

— DimancheEnPolitique (@DimPolitique) February 2, 2020

@RoyalSegolene « il y a une liberté de critiquer les religions mais cela n'empêche pas d'avoir du respect ... non je ne suis pas Mila!

— DimancheEnPolitique (@DimPolitique) February 2, 2020

(Source : Fdesouche)